

EDITION 2022

LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

3 juin 2022



Sommaire

P.3 Bordeaux Terre de Solidarités

P.4 Sans-abrisme en France :
définition et problématiques de recensement

P.6 La Nuit de la Solidarité :
★ Méthodologie
★ Formation des volontaires
★ Recensement de la nuit
du jeudi 20 janvier 2022

P.8 Principaux résultats :
★ Point de vigilance méthodologique
★ Les personnes sans-abri à Bordeaux :
des profils distincts
★ Trajectoire des personnes sans-abri :
mobilité, lieu de vie et causes de leur
sans-abrisme
★ Le recours à l'aide d'urgence
et à l'accompagnement social



Bordeaux Terre de Solidarités

Bordeaux, ville solidaire, doit accueillir dignement les personnes en quête d'un refuge. Depuis le début de la mandature, j'ai souhaité que la Ville prenne sa part dans la mise à l'abri des personnes qui, devenues vulnérables à un moment de leur vie, se trouvent sans solution de logement.

J'ai la conviction que Bordeaux est profondément humaniste, que notre vision de la ville doit s'opposer à l'exclusion et à l'entre-soi. Le rôle de la Ville et celui de son CCAS sont essentiels s'agissant de l'observation sociale : aller à la rencontre des personnes précaires ou vulnérables, les comptabiliser, identifier avec elles leurs besoins et les moyens d'y répondre, sont les étapes initiales pour mettre en œuvre une ambition forte de solidarité et d'équité. Ensemble, nous avons relevé un défi : celui de mettre en lumière celles et ceux que la rue rend invisibles. Les pages qui suivent décrivent la réalité de l'exclusion sociale, de la grande précarité, de la marginalité.

On en retient que les rues, les campements et les bidonvilles de Bordeaux sont les lieux de vie, aux conditions particulièrement dégradées, de personnes plutôt jeunes. On en retient que plus de 20 % des personnes vivant dans ces conditions sont mineures, et que ces mineurs vivent très majoritairement en famille. On en retient que la plupart des personnes que nous avons rencontrées en bidonville travaillent, de manière déclarée ou informelle. Cette transparence, ce partage d'information, ce partage des trajectoires et des conditions de vie, nous leur devons et nous le devons à l'ensemble de nos concitoyens. La solidarité est l'affaire de tous ; c'est ensemble, avec nos partenaires institutionnels, associatifs, mais aussi avec toutes les Bordelaises et tous les Bordelais que nous pourrions mettre en œuvre les solutions de lutte contre le sans-abrisme.

La forte mobilisation à laquelle nous avons assisté au cours de la Nuit du 20 janvier en atteste : Bordeaux est sans nul doute une Terre de Solidarités. Je tiens à remercier personnellement chacune et chacun des bénévoles et des agents du CCAS, de la Ville et de la Métropole, qui ont consacré de leur temps et de leur énergie pour nous accompagner dans cette opération.

Pierre Hurmic,
maire de Bordeaux

Sans-abrisme en France : définition et problématique de recensement

Selon l'INSEE, le terme de sans-abri est utilisé pour désigner une personne qui ne vit pas dans un logement pérenne, salubre et personnel. Il comprend les personnes sans toit, mais aussi les personnes qui vivent dans des bidonvilles ou des hébergements d'urgence.

Bien que réalité ancienne, le sans-abrisme est relativement méconnu par manque d'outils appropriés et fiables, en raison de la précarité d'une population cernée à travers des catégories fluctuantes (sociales, administratives...) et dont le mode de vie varie en fonction des saisons et des territoires. L'exercice du dénombrement se révèle donc un enjeu local et national.

La plus grande difficulté pour dénombrer les personnes sans-abri qui vivent dans l'espace public est d'ordre pratique : des moyens importants sont nécessaires pour quadriller en une soirée l'intégralité d'un territoire avec des enquêteurs et pénétrer des endroits parfois difficiles d'accès (friches, campements, etc.).





Une nuit pour identifier le besoin de mise à l'abri urgente



Lors de la Nuit de la Solidarité, 561 personnes à la rue ou vivant dans des campements et bidonvilles ont été recensées sur la Ville de Bordeaux.

Lors de l'analyse, l'équipe de chercheurs a exclu 10 questionnaires non conformes au cadre méthodologique de l'enquête (personne rencontrée dehors mais dormant en squat par exemple). 551 questionnaires sont valides à l'échelle du territoire bordelais.

L'opération a été menée conjointement avec la Ville de Bruges afin de recenser le nombre de personnes sans abri dans le secteur de Bordeaux Lac. 48 questionnaires sont ainsi venus s'ajouter aux 551 recensés à Bordeaux : les données consolidées présentées ci-après font référence aux 599 répondants de l'échantillon, incluant tout le territoire bordelais et les pourtours du Lac à Bruges. Par ailleurs, ce diagnostic du sans-abrisme sur notre territoire ne peut se dispenser de la prise en considération d'une autre réalité, celle des squats. En effet, l'objectif de la Nuit de la Solidarité est d'identifier la population nécessitant une mise à l'abri. Si les squats n'ont pas été comptabilisés durant cette opération de recensement, ils l'ont été dans le cadre de la plateforme « Résorption-bidonvilles » de l'État. 196 personnes étaient recensées. En outre, un autre outil collaboratif partagé et actualisé mensuellement par les services de la Ville, le CCAS de Bordeaux et le GIP Médiation vient en complément de la plateforme citée. 101 personnes supplémentaires ont été recensées.

Ainsi, aux 599 personnes recensées dans le cadre de l'opération de la Nuit de la Solidarité dans les rues, les campements et bidonvilles, viennent s'ajouter 297 personnes en squats, qui présentent également un besoin de mise à l'abri.



La Nuit de la Solidarité

La Nuit de la Solidarité est une opération de recensement des personnes sans-abri. Elle est utilisée depuis de nombreuses années dans plusieurs villes américaines et européennes. La Ville de Paris a été la première à utiliser cette méthode en France, en 2018.

Bordeaux a lancé sa première Nuit de la Solidarité en 2022, dans un contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19.

L'objectif principal est de compléter les données (classiques) de recensement de l'INSEE et de dénombrer les personnes sans-abri à un moment donné dans un territoire limité. En complément, des questions relatives à la situation personnelle et/ou parcours des personnes rencontrées visent à mieux adapter les dispositifs publics d'accompagnement et d'accueil.

Le principe du recensement est celui de l'exhaustivité. Il faut toutefois noter que cette exhaustivité ne peut pas être totale. Certaines situations sont difficiles à recenser parce qu'il existe des publics qui restent à distance de tout dispositif, qui ne souhaitent pas être recensés, qui étaient absents le soir du recensement... Dans cette opération, sont spécifiquement recensées les personnes qui passent la nuit dans un lieu public non prévu pour l'habitation (rues, terrains vagues, hall de gare, jardins publics...). Les personnes hébergées en CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, en CADA (centre d'accueil pour demandeur d'asile) ou en hôtel ne sont pas comptabilisées.

La méthodologie de la démarche

Cette première édition bordelaise de la Nuit de la Solidarité s'inscrit dans un cadre scientifique et méthodologique rigoureux.

La DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement) a soutenu l'opération au niveau national auprès des 20 collectivités engagées dans la démarche, dont Bordeaux, en apportant un appui méthodologique.

Un groupe de travail dédié aux Nuits de la Solidarité a été créé au sein de l'Union Nationale des CCAS (UNCCAS), permettant des échanges et retours d'expérience avec des communes plus expérimentées ou en cours de construction de leur démarche.

La Ville de Bordeaux a constitué un Comité Scientifique composé :

- ★ De l'INSEE
- ★ De deux chercheurs en Sociologie de l'Université de Bordeaux, Emmanuel Langlois, Yamina Meziani, spécialisés respectivement dans l'étude des publics vulnérables et dans la mise en œuvre des politiques publiques d'égalité et de justice sociale
- ★ Des services de la Ville de Bordeaux (Direction Accueil et Citoyenneté, en charge du recensement en lien avec l'INSEE) et du CCAS (Direction de l'Insertion, en charge de l'accompagnement des publics précarisés)

Formation des volontaires

À Bordeaux, 450 bénévoles ont été mobilisés ainsi que 165 agents de la municipalité, de la Métropole et du CCAS (centre communal d'action sociale).

La grande mobilisation des Bordelaises et Bordelais est à saluer : 619 personnes se sont portées volontaires sur le site internet de la Ville. Par ailleurs, leur engagement dans la démarche s'est également traduit par leur capacité d'adaptation, de la préparation jusqu'à la fin de l'opération. Face aux défections de dernière minute dues à l'épidémie de COVID-19, des remplacements ont été nécessaires dans les différents secteurs de la Ville.

Pour les agents mobilisés, une formation conjointe avec l'INSEE a été dispensée. Les agents ont été agréés agents recenseurs par l'INSEE, responsables pendant l'opération du respect du cadre méthodologique et scientifique.

Pour les agents et bénévoles, un temps de sensibilisation a été organisé. Animé à distance par les élues, les services de la Ville et du CCAS, des professionnels du Samu Social et du GIP Médiation, l'objectif était d'expliquer l'ensemble de la démarche et de préparer les volontaires à « aller vers » les personnes rencontrées. Des guides ont également été envoyés et mis à disposition sur le site internet de la Ville.

Recensement de la nuit du 20/01/2022

La date du jeudi 20 janvier s'est imposée en raison de la concomitance avec le recensement « Habitats Mobiles et Sans-Abris » de l'INSEE.

La température prévisionnelle pour la nuit était de 4°C.

Le contexte sanitaire dégradé (résurgence importante de l'épidémie du Covid 19) a imposé le respect strict des gestes barrières et du cadre gouvernemental imposé pour tous les événements à cette période : port du masque en extérieur, usage fréquent de gel hydroalcoolique, interdiction des collations debout (impossibilité de distribution de boisson chaude).

Les équipes de bénévoles ont été réparties dans 91 secteurs prédéfinis avec un départ à 19h et un retour possible jusqu'à 23h.

Les secteurs de Caudéran et Saint-Augustin ont été parcourus en voiture le soir de l'opération.

Aucune personne sans-abri n'y a été recensée.

À l'issue des opérations de saisie, 599 questionnaires ont été retenus.

La base de données a été préparée, mise en forme et analysée par les deux chercheurs en Sociologie du Comité Scientifique et par une équipe d'étudiants du Master « Chargé d'études sociologiques » de l'Université de Bordeaux entre février et mai 2022.

Le questionnaire comprenait 22 questions qui ont été posées directement aux personnes sans-abri.

450 bénévoles

619 volontaires sur bordeaux.fr

165 agents (Ville de Bordeaux, Métropole et CCAS)



Les principaux résultats

Point de vigilance méthodologique

Comme toute étude à caractère statistique, les données suivantes doivent être lues avec précaution et mise en perspective au regard du dispositif d'enquête (le questionnaire et la passation du questionnaire par les volontaires). En effet, le recensement des personnes sans-abri peut être compliqué du fait des situations d'urgence ou de très grande vulnérabilité des personnes. Pour certaines questions, le nombre de répondants est trop faible pour permettre d'en tirer un enseignement d'ordre général.

Un rapport détaillé présente l'ensemble des données recueillies pour chaque thématique. Il sera mis en ligne sur le site internet de la Ville en complément de la présente synthèse.

Les personnes sans-abri à Bordeaux : des profils distincts

Ville et bidonvilles : les deux réalités du sans-abrisme bordelais

À Bordeaux, deux situations assez distinctes se superposent : celle des personnes interrogées dans la rue (189 personnes soit 31.5% des personnes interrogées) et celle des personnes localisées dans les bidonvilles et campements (410 soit 68.5%).

Le GIP Médiation (dont une équipe intervient en particulier en médiation auprès des personnes vivant en squat, campement et bidonvilles de la métropole) définit les campements comme la présence d'une ou plusieurs tentes sur un espace ; les bidonvilles sont définis comme des habitations de fortune caractérisées par l'usage de matériaux de récupération et des conditions de vies dégradées (difficultés d'accès à l'eau, à l'hygiène, risques électriques...)

Les secteurs qui comptent le plus de personnes sans-abri sont ceux des quartiers populaires : Nord et rive droite pour les bidonvilles et campements, centre-ville et autour de la gare pour le diffus urbain.

Le portrait statistique des personnes sans-abri à Bordeaux

Il s'agit de jeunes gens et de familles, majoritairement ressortissants de l'Union européenne, dont de nombreux travailleurs.

Dans le diffus urbain, 81,5 % des personnes sans-abri sont des hommes. 69 % des personnes sans-abri rencontrées dans les rues ont entre 25 et 55 ans.

Dans les campements en revanche, l'installation de nombreuses familles se traduit par une présence féminine plus importante : 43 % de femmes et 56 % d'hommes.

La tranche d'âge des 25 à 55 ans y est la plus représentée (53 %) mais on relève aussi 27 % de mineurs.

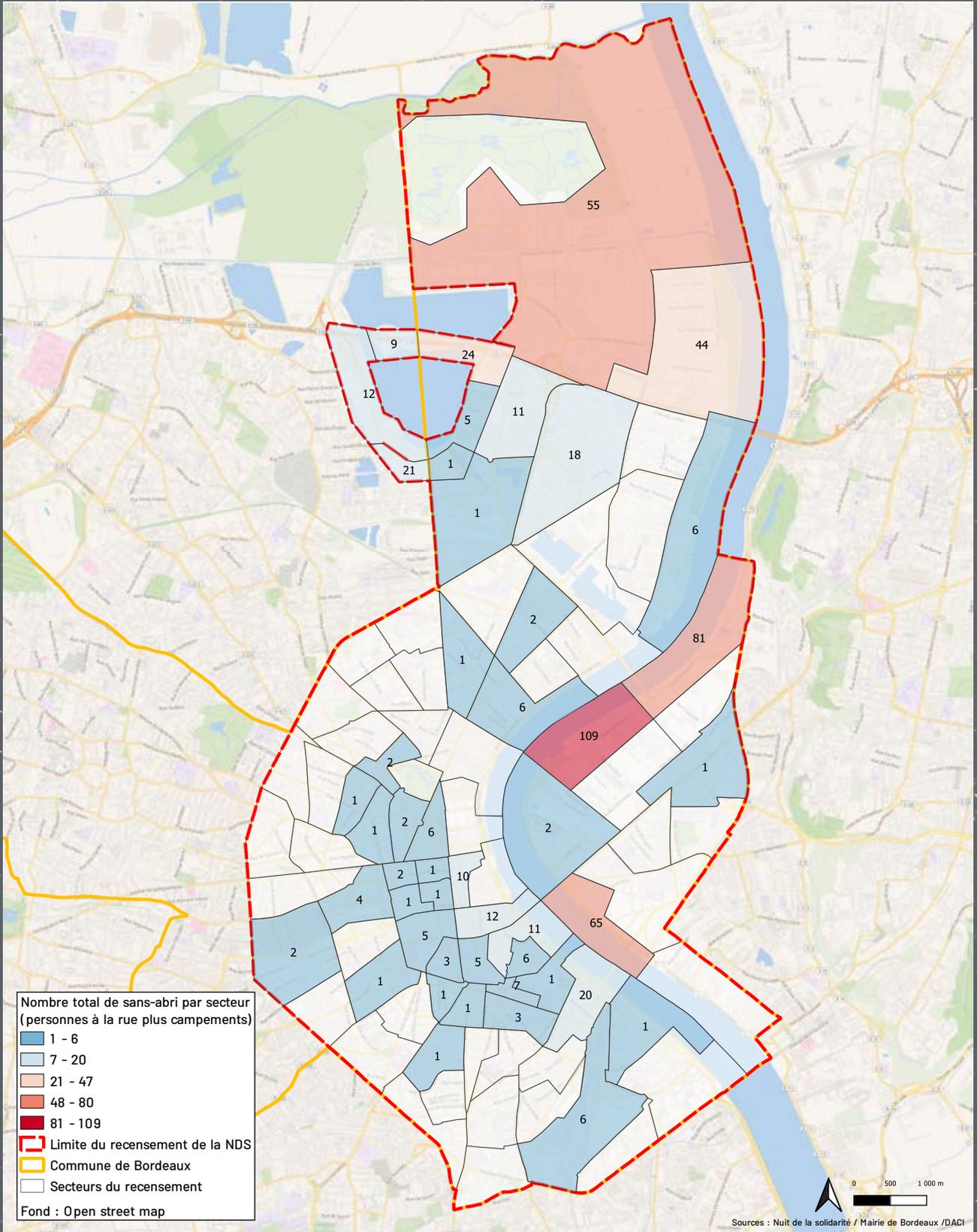
Au global, 36 % des femmes et 25 % des hommes sans-abri ont moins de 25 ans, qui reste un âge pivot pour de nombreuses politiques publiques.

Enfin, 17 % de l'ensemble des personnes sans-abri interrogées sont de nationalité française (46 % dans le diffus urbain). Dans les bidonvilles, 76 % sont des ressortissants de l'Union Européenne (UE) et 17 % sont des ressortissants hors UE.

Du point de vue des ressources, le travail déclaré est la source la plus citée (29 %), devant le travail non déclaré (19 %), les prestations sociales (18 %) et la mendicité (14 %).

Dans les bidonvilles, le travail (déclaré ou non) est la première ressource loin devant toutes les autres : 58 % des répondants ont indiqué travailler.

Recensement des personnes sans-abri le 20 janvier 2022



Une personne sur deux ne bénéficie pas d'une couverture santé

L'état de santé perçu obéit à un facteur d'âge, les plus jeunes déclarant une meilleure santé.

★ Les personnes sans-abri en bidonvilles déclarent à 75 % être en bonne ou très bonne santé.

★ 25 % des personnes rencontrées ont indiqué quel professionnel de santé ils ont consulté pour la dernière fois. Le médecin généraliste attaché à un dispositif médico-social est le plus souvent cité par les personnes interrogées.

★ 57 % des personnes sans-abri en ville n'ont pas de couverture maladie contre 37 % des personnes sans-abri en bidonvilles (la présence des enfants conduisant à des consultations plus fréquentes).

Trajectoire des personnes sans-abri : mobilité, lieu de vie et cause de leur sans-abrisme

Des personnes majoritairement présentes à Bordeaux et sans-abri depuis plus d'1 an

L'enquête de la Nuit de la Solidarité montre qu'en termes de trajectoire, les personnes sans-abri sont plutôt installées sur le territoire bordelais et non de passage : 40 % sont présentes depuis 1 à 5 ans, 33 % depuis plus de 5 ans, contre 7 % présentes depuis moins de 3 mois. Ainsi, les situations d'errance géographique apparaissent relativement marginales au regard de la population rencontrée, plutôt implantée durablement sur le territoire.

Plus des deux-tiers des répondants (68%) sont sans logement personnel depuis au moins un an. Ce constat dénote une difficulté notable à retrouver un parcours vers le logement, avec des situations durables de sans-abrisme malgré la forte proportion de travailleurs.

L'importance du groupe social

92 % des femmes et 62 % des hommes ne dorment pas seuls. L'appartenance à un réseau familial ou amical est essentielle et répond à la fois à un besoin de sécurisation et de vie sociale. Ces personnes peuvent rencontrer des difficultés à trouver leur place dans des dispositifs d'accueil et d'accompagnement qui cibleraient plus spécifiquement les personnes isolées.

Cause du sans-abrisme

La majorité des personnes sans-abri sont arrivées à Bordeaux sans logement (64 % pour les personnes sans-abri en bidonvilles). Pour celles qui avaient un logement et qui l'ont perdu, ce sont principalement des raisons financières qui sont évoquées (perte d'emploi, chômage...), puis l'expulsion locative et enfin les séparations familiales.

Le recours à l'aide d'urgence et à l'accompagnement social

63 % de l'ensemble des personnes sans-abri ayant répondu n'ont **jamais été prises en**

charge dans un hébergement d'urgence alors qu'il s'agit de la principale réponse institutionnelle au sans-abrisme.

Sur ce sujet, il n'existe pas de différence entre le diffus urbain et les bidonvilles. On note que les femmes déclarent plus souvent que les hommes ne jamais avoir bénéficié d'un hébergement d'urgence (76 % contre 61%). Lorsque les personnes sans-abri sont prises en charge, les femmes obtiennent plus souvent une place en CHRS que les hommes (71% contre 44%). On peut supposer, au vu de ce constat, une pratique de mise à l'abri protectrice des femmes, en cas de sollicitation des pouvoirs publics.

45 % des personnes sans-abri n'ont **jamais appelé le 115**. Ce taux atteint 62 % pour les personnes sans-

abri des campements et bidonvilles, ce qui peut questionner l'adéquation de ce dispositif pour des familles et des locuteurs souvent non francophones.

En ville, les femmes ont plus recours au 115 que les hommes (54 % des femmes, contre 39 % des hommes).

60 % de l'ensemble des personnes sans-abri interrogées **ne sont pas accompagnées par un**

travailleur social (de manière équivalente en ville et dans les bidonvilles).

Certains publics, du fait de leur parcours de vie, peuvent rencontrer des difficultés à adhérer à un accompagnement. Par exemple, certains jeunes avec des parcours institutionnels longs et éprouvants peuvent être en rupture avec les institutions. De même, des personnes en situation de migration peuvent déployer des stratégies d'évitement pour ne pas être repérés par les institutions, d'autres personnes en souffrance psychique peuvent également refuser d'être accompagnées.

Cette difficulté à accepter un accompagnement ne sont pas représentatifs de la majorité des personnes en situation de sans-abrisme.

Les associations, collectifs et dispositifs institutionnels dont ceux du CCAS et du GIP Médiation, se dotent de moyens pour aller vers ces personnes en cherchant à s'adapter à leur temporalités et usages de la rue. Ainsi, les dispositifs existant sur le territoire bordelais permettent d'aller à leur rencontre, autrement, et d'engager un accompagnement « hors les murs » hybride.

Besoins priorités par les personnes sans-abri

Le questionnaire ouvrait la possibilité pour les personnes sans-abri de dire quels étaient leurs besoins les plus urgents. Le logement et l'hébergement arrivent très largement en tête, mentionnés par près d'1 répondant sur 2 (49 %). 8 % des personnes ont exprimé le besoin d'avoir un emploi, 6 % celui d'avoir des vêtements, 5 % le besoin d'accéder à une douche.

